



Madame Anne Hidalgo
Maire de Paris
Hôtel de ville
Place de l'hôtel de ville
75004 - Paris

Sarah Legrain
Députée de la 16^e circonscription de Paris - Groupe LFI

Sophia Chikirou
Députée de la 6^e circonscription de Paris - Groupe LFI

Danièle Obono
Députée de la 17^e circonscription de Paris - Groupe LFI

Ségolène Amiot
Députée de la 3^e circonscription de Loire-Atlantique - Groupe LFI
Vice-présidente du groupe d'études "Discriminations et LGBTQI-phobies"

Paris, le 26 septembre 2025

Objet : Situation du centre d'archives LGBTQI+ Paris

Madame la Maire de Paris,

Nous avons récemment eu l'occasion de rencontrer les responsables du centre d'archives LGBTQI+ de Paris. Suite à ces échanges, nous vous sollicitons afin d'apporter notre soutien au centre, dans le cadre des discussions qu'il mène avec la mairie de Paris au sujet de ses futurs locaux.

Comme vous le savez, après plusieurs années de négociations avec la mairie, le centre d'archives a finalement obtenu des locaux, appartenant à la RIVP, situés rue de l'Ourcq (75019), d'une superficie totale de 640 mètres carrés.

L'ouverture au public de ces locaux est actuellement prévue pour décembre 2026, après la réalisation de travaux lourds dont la durée est estimée à 10 mois. Cette ouverture interviendrait donc plus de 25 ans après la genèse du projet d'un centre d'archives LGBTQI+ dans notre capitale.

Malheureusement, nous avons été informées, lors de la réunion avec les responsables du centre, du fait que la signature du bail locatif de ce local est actuellement bloquée. En effet, le

centre d'archives n'a pas eu accès à la convention de fonctionnement, ce qui est une condition nécessaire à la signature de bail. Or cette convention devrait découler du vote de la subvention de fonctionnement du mois de juillet dernier au Conseil de Paris.

Le centre d'archives développe une manière vivante, indépendante, militante, collaborative et intergénérationnelle de mener une politique mémorielle propre à la communauté des personnes LGBTQI+, via l'action des premier·es concerné·es. Il mérite tout le soutien des responsables publics municipaux et nationaux, notamment dans la lignée des engagements pris par la France et par Paris en matière de respect des droits culturels.

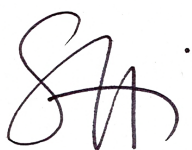
Ceci est d'autant plus important dans un climat de montée constante d'idéologies et d'actes homophobes, transphobes et, plus largement, discriminatoires envers les personnes issues de la communauté LGBTQI+. Pour rappel, en 2025, selon les chiffres officiels du Ministère de l'Intérieur, les infractions anti LGBTQI+ ont augmenté de 5% par rapport à 2024. Cette augmentation arrive à la suite d'une progression annuelle de 15% entre 2016 et 2023. Dans ce contexte et alors que la réalité des faits est évidemment plus grave que les statistiques officielles, il est urgent d'agir par tous les moyens pour garantir la représentativité et la reconnaissance de la communauté LGBTQI+ et de ses expressions publiques de manière libre et indépendante.

C'est pourquoi nous vous sollicitons aujourd'hui afin que les représentant·es du centre d'archives LGBTQI+ puissent avoir accès à cette convention de fonctionnement et que les discussions concernant leurs futurs locaux puissent ensuite aboutir rapidement. Évidemment, nos cabinets parlementaires respectifs restent joignables pour toute demande ou précision.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire de Paris, l'expression de nos sincères salutations.

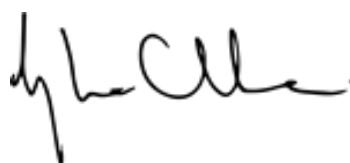
Sarah Legrain

Députée de la 16^e circonscription de Paris



Sophia Chikirou

Députée de la 6^e circonscription de Paris



Danièle Obono

Députée de la 17^e circonscription de Paris



Ségolène Amiot

Députée de la 3^e circonscription de Loire-Atlantique



Copie à :

- Jean-Luc Roméro-Michel, adjoint à la Maire de Paris en charge des droits humains, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations
- David Belliard, adjoint à la maire de Paris, président de la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP)